

Zeitschrift: Matières
Herausgeber: École polytechnique fédérale de Lausanne, Institut d'architecture et de la ville
Band: 4 (2000)

Artikel: Manières de penser la grandeur : Genève et l'expérience de la mondialisation dans les années vingt et trente
Autor: Malfroy, Sylvain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-984460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Manières de penser la grandeur

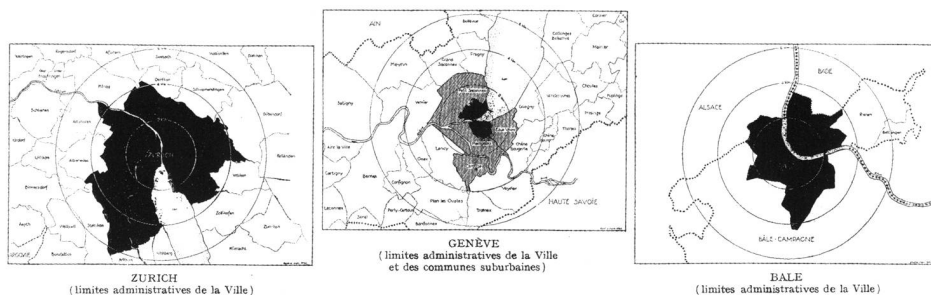
Genève et l'expérience de la mondialisation dans les années vingt et trente

Sylvain Malfroy

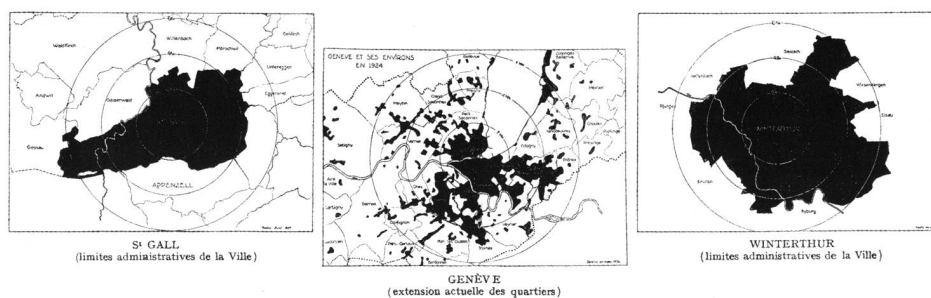
La notion de "grand projet" refait surface aujourd'hui à l'enseigne du marketing urbain. Les pouvoirs publics, qui peinent à fournir un éventail de prestations à la collectivité correspondant à la diversité croissante de la demande, cherchent à conquérir le consensus politique en proposant des projets largement mobilisateurs. Le spectre d'un recul de la ville dans les classements internationaux est fréquemment agité pour souder les rangs. Le discours de légitimation des grands projets fait levier sur une aspiration socialement diffuse à la grandeur, dans laquelle se mêlent fierté locale et peur du déclin économique, pour frayer la voie à des réalisations qui, plus modestes, plus conformes aux ressources disponibles et plus respectueuses d'un principe d'équité dans leur répartition, n'auraient pourtant aucune chance de voir le jour. Genève, siège de nombreuses organisations internationales au lendemain de la Première Guerre mondiale, offre un terrain propice pour examiner le processus de modernisation de la ville à l'enseigne de la globalisation. L'étude de cas présentée ci-après entend contribuer à la documentation de cette thématique, non pas en recensant les propositions théoriques les plus discutées en ce moment¹ ni en procédant à l'historique d'une grande opération typique du marketing urbain², mais en remontant aux sources, vers cette époque où émergeait la conscience que le local entretient quelque interdépendance avec le global et où une profession revendiqua la compétence de corrélérer ces échelles: l'architecte, en se pensant comme "grand caractère".

Le contexte de la grande ville moderne

En 1927 paraît à Genève un manifeste sous le titre *Pour la Grande Genève*. Il a pour auteur Camille Martin, premier directeur du Bureau du plan d'extension créé au sein de l'administration cantonale genevoise en 1920. Ce texte est rédigé à la demande d'un groupe d'initiative émanant des milieux de la promotion économique et immobilière ainsi que de cercles plus généralement engagés dans l'animation du débat culturel local³. Les multiples acteurs individuels du développement urbain sont invités à créer une association d'intérêt public pour promouvoir un développement harmonieux de l'agglomération, suppléer aux carences de l'Etat en matière de planification, et encourager à Genève l'étude théorique et



Plans de différentes villes suisses établis à la même échelle



«Plans de différentes villes suisses établis à la même échelle, tiré de Pour la Grande Genève (1927).

Cette comparaison fait ressortir la singularité de Genève à cette date, où l'étendue de l'agglomération, quoique voisine de celle des principales villes suisses, continue d'échapper à un cadre administratif homogène, alors que ces dernières ont engagé depuis longtemps un processus de fusion intercommunale.

l'expérimentation pratique des principes de la science urbanistique, déjà bien établie comme technique opérationnelle dans les grandes capitales européennes. Cet appel se fonde sur le diagnostic sévère de l'inadéquation des structures institutionnelles en place pour affronter les développements en cours (urbanisation de la banlieue, implantation à Genève d'organismes internationaux, rattachement de la ville aux grandes infrastructures de transport). Par ailleurs, l'individualisme outrancier des promoteurs est rendu responsable de la précarisation des beautés naturelles, de la mauvaise répartition des quartiers et des espaces libres, de l'implantation souvent hasardeuse des édifices publics et du maintien de la Vieille-ville dans un état d'insalubrité déplorable.

Presque paradoxalement, ce manifeste intitulé *Pour la Grande Genève* commence par mettre en garde ses lecteurs contre une mauvaise acception de la grandeur : «Un sentiment existe à l'état latent dans le public de l'inadaptation des organes fonctionnels de la ville au rôle actuel et futur qui leur est dévolu. Il se manifeste de temps à autre par des manifestations irréfléchies, presque toujours dépourvues de mesure et de sens des proportions. Tantôt on édifie un pont dans la banlieue, comme s'il devait servir au passage journalier de plusieurs corps d'armée, tantôt on projette des lignes de chemins de fer et des gares multiples appropriées à des métropoles d'un million d'habitants, tantôt on lance l'idée de créer des palaces en plusieurs points à la fois. Beaucoup de gens s'estiment progressistes en proclamant "qu'il faut voir grand", sans préciser les limites que devra atteindre cette mégalomanie. [...] On sent obscurément le besoin de faire quelque chose pour adapter l'organisme urbain aux fonctions nouvelles qu'il doit remplir. Mais l'on ne voit pas clairement dans quelle direction doivent s'orienter les activités.»⁴ Contrairement à toute attente, le vice endémique de Genève que s'efforce de fustiger le manifeste ne consiste pas en une certaine mesquinerie, dans une tendance systématique à sous-dimensionner la majorité des aménagements par étroitesse de vue et avarice de moyens, mais au contraire à exagérer partout les dimensions faute de discerner la corrélation fonctionnelle des aménagements, leur disposition

dans un ensemble hiérarchisé. Cette grandeur pratiquée indistinctement n'anticipe aucun développement futur, ne construit aucun ordre lisible et, vidée ainsi de toute justification, se réduit à une mégalomanie dispendieuse. Les dimensions qu'il s'agit de conférer aux aménagements que la ville réclame doivent résulter d'une vision claire de la direction de son évolution. Autrement dit, la conception des aménagements à créer et des restructurations à opérer ne saurait être correctement menée en l'absence d'une solide analyse historique de sa genèse et des processus qui influent sur son inscription territoriale.

Revendiquer que les problèmes urbains consécutifs à la redistribution des flux démographiques et des activités économiques entre Ancien Régime et société industrielle libérale soient traités dans une perspective d'ensemble, notamment que les plans directeurs généraux soient élaborés à l'échelle de l'agglomération effectivement urbanisée et non dans les limites du découpage des compétences communales en vigueur, n'était pas particulièrement novateur dans les années 1920. Dès la fin du XIX^e siècle, la plupart des concours pour des plans généraux d'extension avaient pour objectif la grande ville et sa ceinture de communes périphériques, précédant ou faisant suite à une fusion politique: le Grand Berlin (1908), le Grand Zurich (1915), le Grand Bienne (1918), etc⁵. La singularité du cas genevois ressort du fait que la problématique locale se dessine sur un arrière-plan géopolitique international. Une autre originalité du manifeste *Pour la Grande Genève* réside dans l'indépendance politique prévue pour le groupe d'études urbanistiques à mettre en place.

La quête de grandeur dans une perspective géopolitique

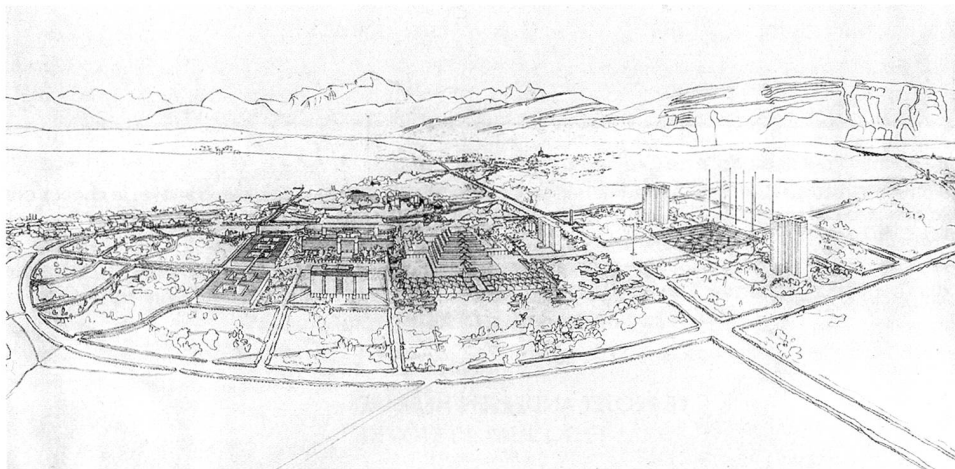
L'événement décisif du manifeste *Pour la Grande Genève* est sans conteste l'accession de la ville au rang de nouvelle "capitale du monde", dès lors que la Ligue des Nations choisit d'y implanter en 1919 son siège permanent. Cette promotion de la cité de Calvin sur le devant de la scène internationale est vécue comme la confirmation d'une vocation historique, d'un destin quasi providentiel qui va précisément permettre de donner une direction aux activités communes, un sens aux efforts actuellement dispersés: «*La destinée de Genève s'oriente aujourd'hui dans une direction nouvelle, ou plutôt son action sur le plan international, dont les origines sont déjà lointaines dans le passé, se précise et se développe chaque jour.*»⁶ Habilement convertie par Genève en facteur de prospérité locale, l'idée que le monde forme désormais une unité gérable à partir d'un centre unique germe au sein du débat géopolitique de la fin du XIX^e siècle.

Les théories de la globalisation qui voient le jour tant dans l'univers de la fiction littéraire (Jules Verne), de l'essai journalistique qu'au sein des sciences sociales s'échafaudent sur une observation attentive des conséquences du développement technique dans le secteur des transports et des télécommunications. L'extension et l'interconnexion de ces infrastructures en réseaux font naître le besoin d'une homogénéisation des systèmes géodésiques pour l'établissement des cartes, des étalons de mesure de l'énergie électrique et des ondes magnétiques, du découpage des fuseaux horaires, etc. Le comité international pour la carte du monde est institué en 1904. De 1900 à 1909, l'historien Francis Lyons, spécialiste des relations internationales, recense l'émergence de 119 organisations mondiales, créées pour promouvoir l'adoption de conventions dans les domaines scientifiques, techniques, économiques, sociaux et politiques. Ce chiffre double presque dans les cinq années qui précèdent le premier conflit mondial (112 organismes nouveaux).⁷ Le besoin de loger ces nouvelles institutions dans un cadre qui en favorise l'intégration fournit les éléments d'un programme architectural et urbanistique, dont le concours pour le Siège du Bureau international du Travail (BIT) en 1923, puis celui pour le Palais de la Société des Nations,

en 1927, jetteront les fondements. Mais l'accueil à Genève de ces organismes internationaux ne constitue pas qu'un problème fonctionnel. Il est l'occasion de formuler de nouvelles hypothèses sur la logique de répartition des localités centrales à la surface du globe et sur les avantages concurrentiels des villes en fonction de leur situation géographique et des spécificités de leurs zones d'influence.

La nécessité de négocier à l'échelon mondial toutes sortes de dispositions permet d'observer les rapports de force entre les "grandes puissances". Certains théoriciens s'efforcent de trouver une corrélation entre la capacité des états à s'imposer sur la scène diplomatique mondiale et les caractéristiques physiques de leur territoire ou de leur environnement naturel. Le géographe allemand Friedrich Ratzel postule, dans *Les lois de la croissance spatiale des Etats* (1896)⁸, que les Etats, comme les organismes vivants, grandissent ou meurent. La conviction se répand que, toutes choses étant égales par ailleurs, la grandeur du territoire favorise l'épanouissement de la liberté, de la prospérité et de la sécurité⁹. Les politiques impérialistes trouvent là leur caution idéologique. Les observateurs de la situation politique internationale sont divisés sur la question de savoir si la globalisation croissante recèle un potentiel de paix ou au contraire comporte des risques de conflits, et paradoxalement, il semble que la Première Guerre mondiale, après avoir donné raison aux seconds, ait fini par renouveler la conviction des premiers que l'interdépendance croissante des nations dans les domaines de la production et de l'échange rendait l'unification pacifique du monde plus impérieuse que jamais. C'est en tout cas le message symbolique qu'entend répandre l'avocat belge Paul Otlet, lorsqu'il préconise en 1928 d'implanter à Genève sur les hauteurs de l'Ariana, une Cité mondiale. Le programme du projet, dont l'étude est confiée à l'agence Le Corbusier et Pierre Jeanneret, comporte les éléments suivants: «*centre scientifique, documentaire, éducatif, réalisant au degré mondial et avec la coopération des organismes officiels les cinq institutions du travail intellectuel: bibliothèque, musée, associations scientifiques, université, instituts*».¹⁰

Ce projet de Cité mondiale à construire aux portes de Genève ne verra pas le jour, mais il nourrit sans doute l'imaginaire de ceux qui ont à planifier les aménagements requis pour recevoir progressivement les différentes organisations qui s'implantent effectivement sur la rive droite du lac. En même temps que les développements des télécommunications et des transports abolissent les distances et suscitent le sentiment que le monde devient toujours plus petit, symétriquement ces mêmes facteurs ouvrent à chacun la possibilité d'accéder à



Rendu au trait du diorama de la "Cité mondiale", soumis à l'appréciation des délégués de la Société des Nations, à Genève en automne 1929, dans une version monumentale coloriée (Le Corbusier à Genève, *op. cit.*, p. 53, original déposé à la Fondation Le Corbusier, Paris, cote FLC 24 530).



Le Corbusier et Pierre Jeanneret, projet d'implantation de la "Cité mondiale" aux abords de Genève (1929), tiré de *La Ville radieuse*, p. 264.

«Nous cherchons la place d'une cité mondiale, centre des renseignements du monde. Une colline est là, au Grand Saconnex, libre et admirable, lieu désigné pour une acropole de la civilisation machiniste. La topographie parle. Quel site prestigieux, quels horizons libres encore ! »

des espaces toujours plus dilatés. Rien n'est plus jamais situé à une distance qui empêcherait de s'y relier, de telle sorte que la différence entre contexte local et horizon de référence global tend à s'effacer.

La grandeur mesurée comme valeur d'usage collective

En exergue au manifeste *Pour la Grande Genève*, on trouve une citation du Docteur Gustave Le Bon (1841-1931), médecin, sociologue, surtout connu pour ses études sur la psychologie des foules¹¹: «*Un des grands problèmes de notre destinée est celui-ci : comment des peuples individualistes à intelligence vive, mais peu susceptibles d'efforts collectifs soutenus, de solidarité et de discipline arriveront-ils à s'adapter aux nécessités de l'évolution industrielle du monde qui, non seulement se continue, depuis la fin de la guerre, mais ne fera sans doute que s'accroître.*» Cette citation en forme de question circonscrit clairement le substrat problématique qui conditionne le traitement ultérieur des tâches urbanistiques : comment travailler ensemble ? comment résorber la dispersion des initiatives individuelles tout en respectant leur prétention légitime à la liberté ? comment obtenir des individus qu'ils acceptent d'œuvrer dans l'intérêt général sans tomber dans le dirigisme étatique qui ne connaît plus que des exécutants serviles d'une volonté abstraite ? Si le psychologue social était plutôt sceptique quant à la possibilité d'associer les grandes masses urbaines à la planification de leur cadre de vie, la foule étant pour lui le siège de processus irrationnels se propageant plus par contagion – comme les maladies – que par réelle communication, le groupe d'initiative, lui, entend délivrer un message optimiste :

entre le laisser-faire libéral et la tyrannie de l'Etat, il y a place pour une coopération en marge des structures politiques traditionnelles.

Le manifeste invite à mettre sur pied un groupe d'études indépendant des partis, susceptible de soumettre la divergence des intérêts privés et de l'intérêt général à un arbitrage purement technique: «[Ce groupe] *considérerait la ville, non comme un spectacle pour l'œil, ou un décor, mais comme un instrument de la vie économique et sociale, comme un outil devant rendre des services pratiques à l'être humain. Améliorer le rendement de cet outil, l'adapter à sa fonction nouvelle, diminuer son prix de revient, voilà quels seraient en définitive les objectifs de ce groupement.*»¹² Camille Martin tente visiblement d'appliquer à la solution des problèmes d'urbanisme le modèle coopératif qu'il a déjà réussi à mettre en œuvre avec succès, quoique ponctuellement, dans la réalisation d'ensembles de logement collectif¹³.

Cette approche de la relation des individus à la collectivité, qui cherche une troisième voie entre le modèle libéral et l'Etat tout-puissant, est sans doute courageuse dans le contexte des années 1930, alors que le moindre effort pour promouvoir des valeurs d'usage accessibles à tous était aussitôt suspecté de bolchevisme. Même si l'insistance sur le caractère purement instrumental et fonctionnel de la ville et la prétendue neutralité politique des choix "techniques" n'est pas exempte d'idéologie, l'intention déclarée de vouloir traiter les problèmes urbains hors de toute velléité purement scénographique est intéressante si on la rapporte à la thématique de la grandeur. En effet, il s'agit de la part du groupe d'initiative d'exclure d'emblée que l'accord des volontés individuelles soit obtenu de façon démagogique en utilisant les ressources de l'architecture monumentale et de la grande composition urbanistique pour orchestrer des effets scénographiques propres à hypnotiser la foule. De telles stratégies sont le fait d'Etats qui ne parviennent pas à gagner la loyauté de leurs citoyens avec des institutions ouvertes au changement et réceptives à leur créativité. Mais par ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, on veut trouver une issue à cette propension spontanée des acteurs urbains à rivaliser dans la débauche de moyens en vue de multiplier les grands effets sans qu'il n'en résulte aucun bénéfice ni pour eux-mêmes (tout compte fait) ni pour la collectivité. Il s'agit donc de tirer parti d'une volonté de faire, disséminée dans le collectif, et par une coordination judicieuse, de l'orienter dans la "bonne direction", vers la production de valeurs d'usage profitables à tous parce que contribuant à relever, avec les ressources du moment, les défis du moment.

L'appel *Pour la Grande Genève* ne vise donc pas à façonner une capitale formellement monumentale, dans laquelle la simple dilatation des dimensions et la multiplication des contrastes d'échelles symboliseraient, suivant une clé purement iconographique, la maturation d'une conscience de la mondialisation, mais une grande ville expressive d'une cohésion sociale nouvelle, et par là même capable de grandes actions.

La stature de l'architecte

Le commentaire mené jusqu'ici du manifeste *Pour la Grande Genève* a permis de prendre acte d'un certain nombre de questions publiquement débattues vers la fin des années 1920, qui toutes font appel à une théorie de la grandeur. Ce déploiement de la pensée spéculative vers la conception de nouveaux découpages (plus vastes) de l'espace, de nouvelles échelles de coopération (incluant les masses), de nouveaux rythmes de l'échange et de la communication (plus rapides) ne laisse pas l'homme en marge de ses préoccupations. La philosophie de l'histoire, notamment, s'interroge sur les attributs personnels qui font émer-

Wilhelm Schnarrenberger, *Portrait d'un architecte* (1923), huile sur toile, 58,5 x 46 cm, collection particulière. Etude physiologique de l'architecte comme type professionnel incarnant dans les années vingt la vocation au "grand caractère".

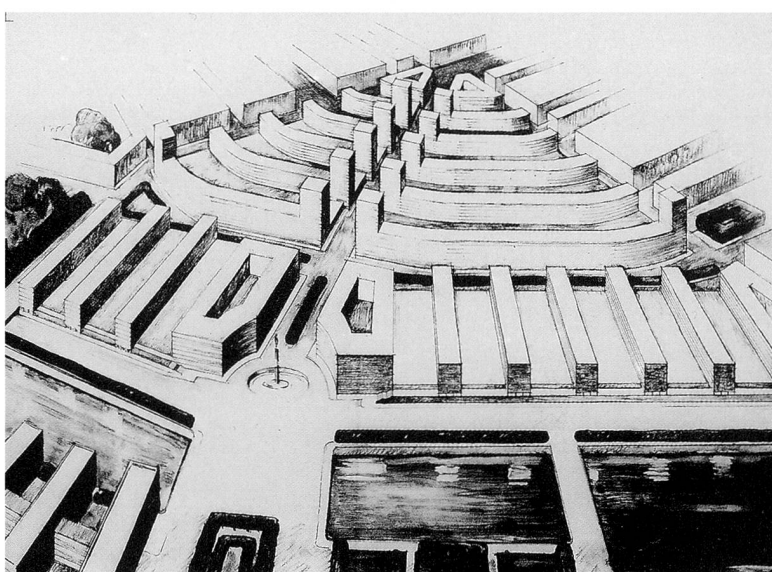
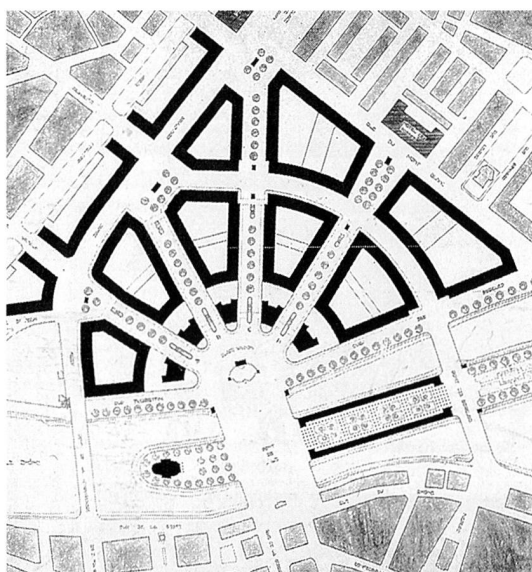
Portrait de Maurice Braillard en novembre 1933, époque de son élection au Conseil d'État avec trois autres candidats socialistes.



ger de la mêlée de véritables opérateurs de changement. Elle forge le concept du "grand caractère" pour désigner de telles figures visionnaires, capable de percevoir le bien commun grâce à un don particulier d'abnégation, et prédispose le public – peut-être malgré elle – à pratiquer un culte de la personnalité charismatique, ultérieurement exacerbé en fanatisme par les régimes totalitaires¹⁴.

L'architecte qui veut alors acquérir des mandats publics, qui désire obtenir une certaine audience dans la communauté, doit afficher un format, une stature. Ainsi, en plus d'indiquer un certain état de l'organisation sociale, une hiérarchie plus ou moins maîtrisée des usages dans l'espace, la grandeur comme qualité expressive renvoie en outre à une problématique morale : au sentiment de soi que développe l'architecte en tant que personne (comment puis-je fabriquer, avec toute ma subjectivité, une portion de réel qui puisse prétendre à l'objectivité et être reconnue par les autres comme partie intégrante du monde commun ?)¹⁵. Dans les années 1920, les architectes sont confrontés au défi de donner des preuves de leur grandeur morale. Démontrer publiquement une capacité de "voir grand" est une des voies qui s'offre à eux pour faire autorité. Mais la compétition dans le milieu professionnel est rude et il faut savoir démasquer ceux qui tendent à séduire l'opinion publique avec des simulacres de grandeur sans authenticité¹⁶.

Les propos éducatifs que tient Maurice Braillard en 1931 dans une lettre à son fils architecte en séjour de formation à Berlin révèlent une conscience très vive de cet enjeu : «*Nous avons besoin d'hommes à l'esprit clair, trempés moralement et physiquement en vue des réalisations futures. Laisse de côté l'intérêt, le côté matériel et n'envisage que le côté moral, l'idéal de la cause que tu auras à cœur de défendre. Tu ne sais pas à quel point un homme désintéressé est fort et ce qu'il peut être capable de réaliser par cette simple vertu. [...] Quoi de plus beau que d'avoir consacré sa vie à faire quelque chose, quoi de plus facile et de plus ordinaire que de n'avoir eu qu'un but : gagner de l'argent afin de jouir de toutes les facilités de la vie. L'un est l'apanage des grands caractères, l'autre le fait des petits esprits.*»¹⁷

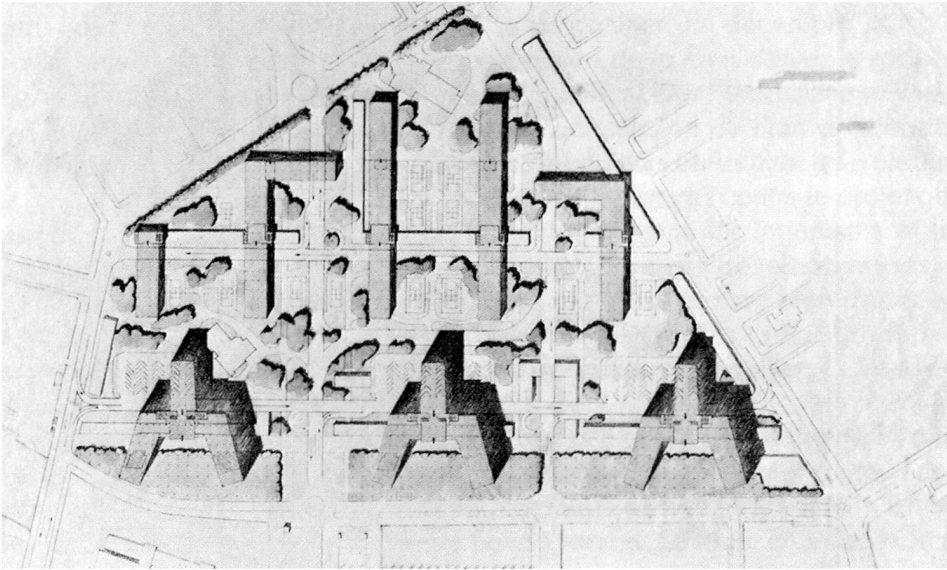


Le Corbusier tient des propos comparables dans un article de la revue *Préludes* (mars 1932), où il théorise justement “la notion du grand” au retour d’un voyage à Moscou : «Voir, concevoir, penser grand dans la liberté totale où nous convie l’esprit. [...] Il y a des esprits désintéressés, artistes et créateurs, qui sont sans chaînes et vont vers l’harmonie. Une image me revient constamment : celle d’une plante, ou d’un arbre, qui pousse dans sa bonne terre, au soleil et libre d’entraves : bonnes, solides et opulentes racines ; beau tronc ; belles branches ; belles feuilles [...]. Nos œuvres humaines peuvent naître et s’ériger de même. [...] Mais ceci est rare, car nos plantes spirituelles ne sont pas souvent semées en bonne terre, et nous entourons d’entraves leur libre croissance. Ce sont les esprits désintéressés qui savent planter une graine et la cultiver, sans se laisser déranger ni troubler par les usages, les critiques ou l’impatience, ou la soif d’un gain immédiat ou les louanges hâtives ou prématurées. Ils vont normalement vers leur destinée, et les œuvres sont avec eux : normales.»¹⁸ Pour Le Corbusier, l’architecte sert d’autant mieux la collectivité qu’il est plus libre, car dès lors qu’il agit librement, c’est la nature qui s’exprime par son intermédiaire. La théorie kantienne du génie comme force de la nature est complètement intériorisée. Quoi qu’on en pense, de telles affirmations doivent toujours être entendues comme tentatives de réponse à cette interrogation : par quels relais l’action individuelle a-t-elle prise sur le réel et sur le cours de l’histoire ?

Maurice Braillard: magnifier l’origine

Le quartier des organisations internationales se développe à Genève par reconversion progressive de la somptueuse ceinture de grands domaines de villégiature suburbains étagés sur les pentes de la rive droite du lac. L’un des principaux problèmes posés par cette extension fortement décentralisée réside dans sa connexion avec le foyer traditionnel des activités et des services, situé sur la rive gauche. La densité des tissus d’origine médiévale qui se sont formés aux abords du pont, sur l’île et le long des parcours de transit, les empêche d’absorber l’accroissement des flux de circulation. L’abondante littérature disponible sur cet épisode urbanistique nous autorise à concentrer le propos sur son idée directrice majeure.¹⁹

Maurice Braillard, architecte, projet de réaménagement de l’ancienne tête de pont médiévale de Genève sur la rive droite du Rhône, première version, 23 mars 1928, publiée dans la brochure *La reconstruction de la Rive droite*, op. cit. (Fondation Braillard architectes, Genève). Et perspective d’ensemble de l’aménagement à vol d’oiseau, deuxième version, premier juin 1931 tiré de Marina Massaglia, Maurice Braillard, architecte et urbaniste, p.170, op. cit. note 17.



Le Corbusier, architecte, projet pour la reconstruction de la Rive droite, 1932, Genève (La Ville radieuse, op. cit., p. 267, Fondation Le Corbusier, cote 23664).

Lorsque Maurice Braillard prend l'initiative, avec l'appui du groupement *Pour la Grande Genève*, de proposer en 1928 un plan de reconstruction intégrale du quartier de Saint-Gervais sur la rive droite du Rhône, il revendique de «juger le problème dans son véritable ordre de grandeur»²⁰. Il fait la proposition que tout le tissu urbain primitivement situé *intra muros* soit subordonné à une procédure de remembrement pour cause d'utilité publique. Il émet cette proposition sur une première étude d'avant-projet destinée «à démontrer les avantages d'une opération sur la plus grande surface possible»²¹. Cette esquisse réussit à inciter les autorités communale et cantonale à se rendre acquéreurs d'importantes réserves foncières dans ce périmètre pour en contrôler la transformation. Les avantages démontrés sont pour une part ceux d'une grande composition unitaire en patte d'oie, rayonnant à partir du pont de l'île sur le Rhône, ceux d'un découpage généreux des îlots, reconstruits sur des alignements redressés avec de vastes cours bien aérées en leur centre et ceux, encore, d'une réduction des surfaces de voirie à un petit nombre de grandes artères qui facilitent l'écoulement du trafic tout en assurant un usage économe du terrain. Pour suggérer tout le potentiel d'un traitement unitaire de cette reconstruction, l'avant-projet propose encore d'accentuer volumétriquement le foyer de convergence des voies vers le pont par une série d'immeubles verticaux qui rythment une scénographie monumentale.

Cette mesure d'embellissement, si elle apparaît quelque peu stéréotypée dans cette première formulation, présente malgré tout l'intérêt d'inscrire dans le *skyline* urbain un signe qui ne magnifie pas une institution ou quelque grand sujet collectif (l'Etat, le Parti, la Classe, etc.) mais identifie un lieu particulier, un événement de la morphologie urbaine : le franchissement du Rhône, l'"umbilicus" de Genève, qui donne la raison du pourquoi de la ville à cet endroit du territoire. Le projet historique dont Braillard entend convaincre ses concitoyens paraît consister tout entier dans une opération de réaffirmation, au niveau de la géométrie et des gabarits du réseau de voirie urbaine, de la vocation originaire du site de Genève à capter les grands itinéraires continentaux, à les nouer en un grand pôle d'échanges et d'interaction, à en faire l'instrument d'un rayonnement d'échelles croissantes jusqu'à une envergure mondiale. La conception de l'histoire des établissements humains qui sous-tend la proposition de Maurice Braillard peut être qualifiée de cyclique, dans la

mesure où elle postule une permanence de l'origine (du principe générateur) et un retour périodique de la nécessité d'adapter les aménagements constitués au fil du temps à des sauts quantitatifs. La "grandeur" de l'architecte consiste ici dans sa capacité de mémoire hors du commun : alors que tous sont obsédés par la seule actualité, lui est capable d'embrasser un arc temporel infiniment plus vaste, qui lui permet d'anticiper une re-naissance de la ville sans perte d'identité.

Ces convictions amènent Braillard à poursuivre l'étude de l'aménagement de la rive droite du Rhône dans un second projet, en 1931, et plus tard, en sa qualité de chef du Département des Travaux publics, celle du plan directeur du Canton de Genève, de 1933 à 1936, en s'adjoignant la collaboration ou s'appuyant sur les publications d'historiens, de géographes et d'archéologues, notamment de Louis Blondel²². La chute du gouvernement socialiste, dont Braillard faisait partie, aux élections de 1936, interrompt la mise en œuvre du projet urbain de Braillard sur les réserves foncières publiques patiemment constituées. Celles-ci seront valorisées dans le courant des années 1950 suivant une tout autre conception, plus "américaine" celle-là²³.

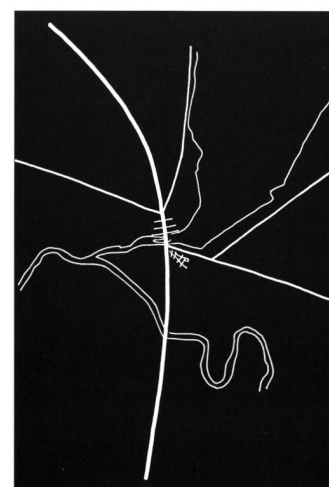
Le Corbusier: clarifier les ruptures d'époques dans l'espace

Le Corbusier est amené à se pencher sur l'aménagement de la rive droite du Rhône en plusieurs occasions entre 1926, date du concours pour le Palais de la Société des Nations, et 1932, date à laquelle il rédige à l'invitation de son ami le constructeur Edmond Wanner une série de contre-projets au projet officiel ainsi qu'à celui de Maurice Braillard pour le triangle de Saint-Gervais. En 1928-1929, comme nous l'avons vu, il est mandaté par Paul Otlet pour l'étude du projet de Cité mondiale. Sans entrer dans l'historique et la description de ces diverses propositions²⁴, on retiendra par rapport à la conception corbusienne de la catégorie de grandeur les éléments suivants :

- la grandeur doit être dissociée, comme contenu spirituel, de la rhétorique monumentale qu'une certaine architecture académique a rendue conventionnelle;
- les techniques modernes ont le pouvoir de résorber l'emprise des constructions et des infrastructures à la surface de la terre et de restituer ainsi le spectacle grandiose d'une nature émancipée de la civilisation;
- la marche de l'histoire, activée par le développement des techniques, est porteuse d'un sens "édifiant" qu'il incombe à l'architecte d'exprimer symboliquement et d'offrir à l'expérience esthétique;
- le nouveau se détache de l'ancien par une rupture d'époque et chaque époque comporte une cohérence interne que l'architecte-urbaniste doit savoir traduire en système (c'est à cette condition qu'il prouve sa grandeur).

La démonstration des deux premiers points est au centre du livre *Une maison – un palais* (Paris, Crès, 1928). Le Corbusier publie cet argumentaire très didactique pour mettre en pièces le jugement du concours pour le Palais de la S.d.N. et frayer la voie à l'architecture d'avant-garde à laquelle il souscrit. L'architecture y est réduite à un fait de géométrie, qui sera d'autant plus émouvant qu'il sera plus pur et plus abstrait (et par ces qualités, plus fidèle à son origine spirituelle). Ce propos est intéressant parce qu'il affirme clairement que l'architecture aménage autant un monde intérieur, si l'on peut dire, que le monde extérieur : il importe à Le Corbusier qu'à travers les constructions qu'il envisage de réaliser, l'homme, chaque homme, prenne conscience de sa

Réduction idéogrammatique des projets de Maurice Braillard pour la rive droite, explicitant l'importance géométriquement centrale et historiquement originaire reconnue au Pont de l'Île pour la systématisation des grands itinéraires de transit international dans le réseau de la voirie urbaine.
(Dessins: Elena Cogato Lanza, département d'architecture, EPFL.)



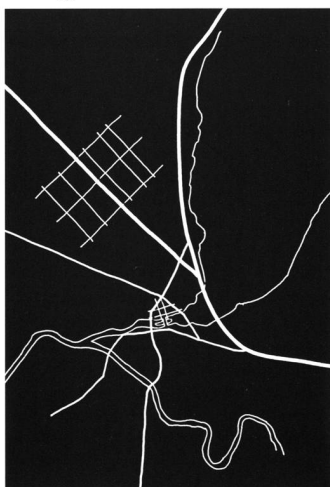
grandeur. L'expérience esthétique de la nature joue un rôle clé à cet égard, et l'urbaniste s'emploie à la rendre accessible y compris dans le milieu urbain qui paraît vouloir l'exclure.

Le Corbusier a une conscience très vive de l'impact des techniques modernes sur l'usage de l'espace et la signification des distances. Si les réseaux techniques (téléphone, radio, chemin de fer, autostrades, avion, etc.) abolissent désormais les distances et assurent l'interconnexion de toute chose où qu'elle se trouve, si le voisinage immédiat n'est plus utile à cet effet, il devient alors possible de distendre le tissu construit, de disséminer les aménagements, en tout cas de les espacer assez pour que l'intervalle puisse récupérer des connotations de nature. On a beaucoup insisté sur la dimension hygiénique de ce projet de desserrement de la maille urbaine. Il y a plus : l'urbaniste préconise carrément la disparition de la ville au profit d'un nouveau paysage dont la virginité serait le reflet de la liberté de l'esprit.

La troisième thèse est latente dans les études pour la Cité mondiale et alimente un échange polémique célèbre avec le critique d'architecture pragoï Karel Teige. Il s'agit de savoir si l'architecture moderne peut prétendre communiquer sur le mode symbolique ou si elle n'a qu'un rôle purement instrumental à jouer. Le Corbusier soutient contre Teige (mais également en contestant à Manhattan le droit d'incarner une expression légitime de la grandeur contemporaine) que l'architecture contemporaine se détache sur le fond d'une tradition qui sert de contexte à ses messages. Ainsi, lorsqu'il affronte le projet pour le Mundaneum, Le Corbusier ne craint pas de conférer à ses parcours et à sa composition volumétrique (spirale, pyramide, etc.) une signification iconographique. Le site est conçu comme cadre d'une initiation : la connaissance doit pouvoir, avec le support de l'architecture, parvenir à se réfléchir comme trajet dans l'espace et le temps. La taille des objets, leurs proportions, leur échelle communiquent du sens à celui qui s'y confronte et Le Corbusier entend bien se saisir de ces ressources pour susciter le "sentiment du grand".

La quatrième prise de position idéologique se dégage plus particulièrement des études pour la restructuration du périmètre restreint de Saint Gervais. Nous avons vu l'importance que Maurice Braillard accordait au parcours de liaison axial Cornavin-Pont de l'Île, comme parcours générateur du nouvel aménagement. Le Corbusier refuse pour sa part d'accorder une telle importance à cette voie. Il la réduit à un statut subordonné de desserte du quartier et confirme le rôle majeur acquis par les boulevards pour absorber le trafic de transit et le dériver vers les ponts du Mont-Blanc et de la Coulouvrenière. Cette attitude consiste à prendre acte d'une rupture d'époque. Le nouvel aménagement ne peut pas être le même que l'ancien, simplement corrigé dans ses gabarits et simplifié dans sa structure. Pour Le Corbusier, le nouveau est porteur d'une logique propre, qui éventuellement pourra englober l'ancien comme partie d'un système inédit. L'occasion de restructurer la Rive droite du Rhône est l'occasion pour l'urbaniste d'explicitier les ingrédients de la ville future qui est en train d'émerger de la gangue du passé. Le projet se construit en creusant la contradiction du nouveau et de l'ancien. Le nouveau étant suscité par des processus globaux (mondiaux), il ne saurait prendre pour module générateur l'échelle de l'ancien. Par contre, les nouveaux aménagements, généreusement dimensionnés et traités suivant une conception radicalement ouverte de l'espace, peuvent laisser persister sélectivement des parties du monde ancien, comme autant de bornes sur le chemin parcouru.

Projets de Le Corbusier pour la Rive droite, explicitant le côtoiement distant de l'ancien et du nouveau dans l'espace. Les équipements et les infrastructures requis par les activités urbaines contemporaines, rigoureusement "classés", sont disloqués dans le territoire en fonction de leur ampleur et des réserves de développement qu'ils requièrent. Un réseau de voirie fortement hiérarchisé les interconnecte et sert en même temps de charpente à la croissance de l'agglomération.



La grandeur comme idée de la raison radicalement imprésentable

Autant Braillard que Corbu ont échoué à prendre la direction des opérations de restructuration de la rive droite du Rhône à Genève. Leur vision du but n'incluait pas une représentation adéquate des étapes susceptibles d'y conduire. Leur conscience de l'histoire était trop obsédée par la perspective d'une harmonie finale pour s'intéresser aux modalités de gestion d'un conflit permanent. On comprend dès lors qu'une discipline spécifique se soit saisie de cette problématique. On l'appelle aujourd'hui du nom un peu trivial de management urbain. Cette discipline se propose d'organiser la concertation, de débloquer le jeu politique, de rendre l'interaction sociale efficace. En ce sens on ne saurait se passer d'elle. Mais on peut se demander si, en continuant de solliciter la collaboration de grandes figures charismatiques pour l'orchestration de superévénements architecturaux et urbains, ce modèle de gestion qui se prétend novateur ne perpétue pas une conception aussi anachronique qu'irrationnelle de l'architecture et du rôle de l'architecte.

D'un côté, on cherche le moyen d'amener les citoyens à intégrer la pluralité de leurs intérêts au sein d'un processus exigeant de concertation et de résolution de conflits, de l'autre, on reste attaché à l'idée que la disposition de chacun à la coopération ne peut en dernier ressort être acquise qu'à la faveur de quelque chose de "grand" (donc hors du commun) conçu par quelqu'un de "grand" (également hors du commun). L'architecte qui accepte de jouer ce rôle se prête plus ou moins naïvement aux rituels immémoriaux de la victime expiatoire, laquelle rassemble la foule en proie aux déchaînements de violence dans un processus ambivalent d'adoration et de sacrifice²⁵. Une perspective critique se dégage d'une telle exploration historique des vicissitudes de la grandeur en architecture et en urbanisme: elle consiste à affirmer, en se souvenant de Kant, que la grandeur conçue comme harmonie du grand tout (harmonie des facultés dans le grand tout de l'esprit, réconciliation des individus dans le grand tout social, adéquation des développements locaux à l'allure générale du grand tout mondial) est une idée de la raison qui ne peut être présentée sous une forme sensible²⁶. Inutile de chercher à voir une grandeur qui ne peut être que pensée.

A moins qu'il ne se complaise dans le rôle de bouc émissaire que le marketing urbain prévoit pour lui, l'architecte contemporain soucieux du statut de sa discipline ne peut aujourd'hui raisonnablement prouver son sens de l'engagement social qu'en déconstruisant le surinvestissement symbolique de la grandeur: la vraie solidarité n'est pas la fusion collective autour d'un symbole d'absolu (par exemple l'œuvre absolument grande), c'est celle qui abaisse les seuils d'exclusion et qui libère des possibilités de coexistence pour ce qui diffère, celle qui préfère les réussites partielles situées à portée de main aux grands objectifs qui prolongent l'attente et renforcent la ségrégation. La ville a valeur de modèle à cet égard, comme théâtre du temps qui passe, espace de rencontre de l'actuel et de l'inactuel, de la continuité et du transitoire, de la croissance et de la friche. Et s'il arrive que l'on qualifie de "grand" le spectacle de cette réalité mouvante et contrastée, jamais vraiment prévisible, l'émotion esthétique que l'on entend communiquer par ce terme désigne moins un improbable sentiment de puissance, étayé sur l'ampleur de résultats acquis, que notre stupeur devant la possibilité même d'exercer quelque influence sur un devenir urbain par ailleurs si indifférent à nos préoccupations présentes.

Notes

- ¹ Par exemple, le texte-manifeste de Rem Koolhaas: «Bigness or the problem of Large» (1994), repris dans O.M.A. Rem Koolhaas & Bruce Mau, *S, M, L, XL*, Monacelli Press, New York, 1995, pp. 495-516.
- ² Je l'ai tenté ailleurs, cf. Sylvain Malfroy, «Imagepflege nach aussen, Konfliktbewältigung nach innen. Architekturwettbewerbe und Stadtmarketing: der Fall des Kultur- und Kongresszentrums in Luzern», in *Schweizer Ingenieur und Architekt*, n° 23, 11 juin 1999, pp. 25-28. – V. aussi les cahiers thématiques «Stratégies urbaines» de la revue *Techniques et architectures*, n° 395, avril-mai 1991, et «L'Europe des métropoles en quête d'image», *Archicréé*, n° 230, 1989.
- ³ Camille Martin, *Pour la Grande Genève, un appel rédigé à la demande d'un groupe d'initiative et avec l'appui de la Chambre de Commerce de Genève, de l'Association des Intérêts de Genève, de la Société des Arts, de la Société pour l'amélioration du logement, de l'Union genevoise des intérêts immobiliers et de la Société d'art public*, Genève 1927, 33 p. (Maurice Braillard figure parmi les signataires). – Sur Martin, v. la notice d'Armand Brulhart in Dorothee Huber, Isabelle Rucki (éd.): *Architektenlexikon der Schweiz 19. / 20. Jh.*, Birkhäuser, Bâle, 1998, pp. 363-364 (bibliographie).
- ⁴ Camille Martin, *Pour la Grande Genève*, op. cit., pp 5-6 (les italiennes sont miennes).
- ⁵ V. sur ce point Michael Koch, Sylvain Malfroy: «Vers un urbanisme des experts. Les premiers concours d'idées pour l'établissement de plans généraux d'extension en Suisse», in Pierre-A. Frey, Ivan Kolecek (éd.), *Concours d'architecture et d'urbanisme en Suisse romande. Histoire et actualité*, Lausanne, Payot, 1995, pp 128-144 et 183-187. L'appel *Pour la Grande Genève* paraît une année après l'échec en 1926 en votation populaire d'un projet de fusion entre les communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais, du Petit-Saconnex et de Carouge. Cette fusion intercommunale sera finalement approuvée en 1930, sans inclure Carouge. Le premier plan directeur régional du Canton de Genève voit le jour en 1937.
- ⁶ Camille Martin, *Pour la Grande Genève*, op. cit., p. 5.
- ⁷ Francis Stewart Leland Lyons, *Internationalism in Europe: 1815-1914*, Sythoff, Leyden, 1963, cité d'après Stephen Kern, *Il Tempo e lo spazio. La percezione del mondo tra Otto e Novecento*, Il Mulino, Bologne, 1995, p. 291 (édition originale: *The Culture of Time and Space 1880-1918*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1983).
- ⁸ Friedrich Ratzel: «Die Gesetze des räumlichen Wachstums der Staaten», in *Petermans Mitteilungen*, 1896, cité d'après Stephen Kern, *Il tempo e lo spazio*, op. cit., p. 282.
- ⁹ Sur l'incidence de la pensée géopolitique de la fin du XIX^e siècle sur les mentalités, cf. Stephen Kern, *Il Tempo e lo spazio*, op. cit., en particulier le chapitre 8.
- ¹⁰ Paul Otlet, *Sur la Cité internationale et les moyens de la réaliser*, octobre 1928, cité d'après Giuliano Gresleri, «Le Mundaneum. Lecture du projet», in Patrick Devanthéry, Inès Lamunière (éd.), *Le Corbusier à Genève 1922-1932. Projets et réalisations*, Payot, Lausanne, 1987, pp. 70-78. Sur Paul Otlet et son programme de coopération internationale, cf. dans le même ouvrage la contribution de Catherine Courtiau, «La Cité internationale, 1927-1931», pp. 53-69; Armand Mattelart, *Histoire de l'utopie planétaire*, La Découverte, Paris, 2000, ch. 7 et 8.
- ¹¹ Gustave Le Bon, *La Psychologie des foules*, Alcan, Paris, 1895, réédité déjà pour la 38^e fois en 1934! Sur la contribution de Le Bon à la sociologie des masses et son influence sur la perception de l'espace urbain dès la fin du XIX^e siècle, cf. Stephen Kern, *Il Tempo e lo spazio*, op. cit., pp. 277 s.
- ¹² Camille Martin, *Pour la Grande Genève*, op. cit., pp 31-32.
- ¹³ Sur le mouvement coopératif en Suisse et le rôle de Camille Martin en particulier, cf. Jacques Gubler, *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, L'âge d'homme, Lausanne, 1975 (réédition Archigraphie, Genève, 1988), sect. 6.4.3 et 8.4.
- ¹⁴ Sur le concept historiographique des grands hommes ou des grands caractères, v. Guy Bourdè, Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Seuil, Paris, 1983 (l'index compte plusieurs renvois); v. aussi, avec une attention particulière à la contribution de Hegel et de la pensée romantique à ce thème, Remo Bodei, *Scomposizioni. Forme dell'individuo moderno*, Einaudi, Turin, 1987, notamment pp. 40 et s.
- ¹⁵ Cette énumération de quelques points de vues variables par rapport auxquels les mesures conférées aux espaces architecturaux et urbains se lèstent de signification croise le concept d'"échelles de pertinence" proposé par Philippe Boudon. V. son excellent article «"Echelle" en architecture et au-delà. Mesurer l'espace; dépasser le modèle géométrique», *Les Annales de la recherche Urbaine* n° 82, 1999, pp. 5-13.
- ¹⁶ La théorie architecturale classique, dans son effort de codification de la grandeur, veille avec une attention particulière à discriminer les manifestations de bluff. La grandeur, positive, s'oppose ainsi au gigantesque, connoté négativement. Si l'architecture entend être respectée comme un art raisonné, elle doit réussir à dénoncer les stratégies prétentieuses de ceux qui veulent s'affubler de son titre sans en parcourir le difficile apprentissage. Sur l'évolution depuis le XVII^e siècle du champ terminologique qui gravite autour du concept de grandeur, v. l'excellent numéro thématique de la revue *Daidalos* intitulé «Das Grosse – On Bigness», n° 61, septembre 1996, en particulier les diverses contributions de Werner Oechslin.
- ¹⁷ Lettre de Maurice Braillard à son fils Pierre, étudiant à Berlin, Genève, le 26.9.1931 (Fondation Braillard Architectes, Genève), cité d'après Marina Massaglia, *Maurice Braillard, architecte et urbaniste*, Fondation Braillard Architectes et Editions Georg, Genève, 1991, p. 188.
- ¹⁸ Le Corbusier: «Bolche... ou la notion du grand», republié in *La Ville radiieuse*, Editions de l'Architecture d'aujourd'hui, Boulogne, 1935, pp. 183-184.
- ¹⁹ La restructuration urbanistique de la Rive droite s'étale sur plus de

vingt ans et constitue un chapitre des plus complexes de l'histoire de Genève. Les étapes de ce long chantier sont désormais bien connues grâce aux dépouillement d'archives et aux publications entreprises de façon complémentaire par le Centre de recherches sur la rénovation urbaine, rattaché à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève, et par la Fondation Braillard Architectes, à Genève. V. en particulier: les contributions d'Armand Brulhart et d'Alain Léveillé dans les numéros thématiques des revues *Werk-Archithèse*, n° 15-16, mars-avril 1978 (paru sous le titre «Rénovation urbaine. Le cas de Genève») et *Archithèse*, n° 2, mars-avril 1984 (paru sous le titre «Genève 1929-1949»); Armand Brulhart, «Villereuse et Rive droite. Le Corbusier urbaniste» in Patrick Devanthéry, Inès Lamunière (éd.), *Le Corbusier à Genève 1922-1932, op.cit.*, pp. 79-92; Marina Massaglia, *Maurice Braillard, architecte et urbaniste, op. cit.*; Ursula Paravicini, Pascal Amphoux (éd.), *Maurice Braillard, pionnier suisse de l'architecture moderne, 1879-1965*, Fondation Braillard Architectes, Genève, 1993; et Elena Cogato Lanza, *L'Urbanisme en devenir: réseaux et matériaux de l'aménagement urbain à Genève dans les années 1930*, thèse, EPFL, Lausanne, 1999 (en cours de publication).

²⁰ Maurice Braillard, *La Reconstruction de la Rive droite*, Genève, janvier 1931, p. 24.

²¹ Ibid., p. 4.

²² Elena Cogato Lanza étudie minutieusement les sources et les collaborations mises à profit par Braillard pour la planification des réseaux de voirie genevois dans *L'Urbanisme en devenir, op. cit.*, chapitre 4.1: «Le plan des grandes communications: refonder la ville dans son territoire».

²³ Impossible, quand on traite de la grandeur dans le débat architectural et urbanistique de la première moitié du XX^e siècle, de ne pas prendre en considération la rivalité politique et les impérialismes culturels respectifs de l'Amérique et de l'Union soviétique. Sur le plan stylistique, les projets architecturaux et urbanistiques de Braillard partagent de nombreuses similitudes avec le courant réaliste majoritairement promu dans l'entre-deux-guerres par les gouvernements de gauche en Europe; v. à ce propos l'article de Manfredo Tafuri, «Réalisme et architecture», *Critique*, n° 476-477, janvier-février 1987, pp. 23-42 (initialement paru en italien in Vittorio Magnago-Lampugnani, *L'avventura delle idee nell'architettura 1750-1980*, Electa, Milan, 1985). Dans les années 1950, Marc-Joseph Saugey opère à Genève un revirement on ne peut plus explicite vers les valeurs américaines. Sur Saugey, cf. le cahier monographique de la revue *Faces*, n° 21, 1991. Pour un cadre de considérations plus vaste, cf. Jean-Louis Cohen, *Scènes de la vie future: l'architecture européenne et la tentation de l'Amérique, 1893-1960*, Flammarion,

Paris, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1995.

²⁴ On se rapportera à la sélection bibliographique suggérée à la note 19.

²⁵ L'anthropologue René Girard analyse remarquablement le processus de recomposition périodique de la cohésion sociale autour de figures adulées puis honnies dans *Le bouc émissaire*, Grasset, Paris, 1982; (avec Jean-Michel Oughouliau et Guy Lefort), *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Grasset, Paris, 1978; *La violence et le sacré*, Grasset, Paris, 1974.

²⁶ Jean-François Lyotard procède à une lecture minutieuse de la théorie kantienne de l'expérience esthétique de la grandeur, in *Leçons sur l'Analytique du sublime*, Galilée, Paris, 1991. Ola Södersström, directeur de la Fondation Braillard architectes à Genève, et Philippe Carrard, responsable du service des expositions à l'Institut d'histoire et de théorie de l'architecture (GTA) de l'EPFZ, m'ont procuré une première occasion de cerner la thématique présentée ici en me sollicitant pour un exposé lors du vernissage de l'exposition «Maurice Braillard, pionnier suisse de l'architecture moderne», le 18 mai 1995. Je les en remercie, ainsi que Dorothee Huber et Petra Hesse, à Bâle, Elena Cogato Lanza et Alain Léveillé, à Genève, Gérard Engrand et Benjamin Krysik, à Lille, pour leurs précieux renseignements dans la phase ultérieure de documentation de mon sujet.